

OUTILLER POUR ÊTRE
ACTEUR

L'offre de formation syndicale de la CGT du LOT

Union Départementale CGT du Lot
34 Place Rousseau 46000 Cahors
Tel: 05 65 35 08 56
Mail: ud46@cgt.fr
Site: www.lacgt46.fr

le lot
46
la
cgt

Sommaire

| | |
|---|-----|
| Editorial..... | p.3 |
| La formation syndicale : comment et pourquoi?..... | p.4 |
| L'offre de formation syndicale CGT : mode d'emploi..... | p.5 |
| Le plan de formation du syndicat..... | p.6 |

| | |
|---|------|
| Les trois piliers de la connaissance syndicale..... | p.7 |
| Les droits à la formation syndicale | p.8 |
| Les autres formations de la CGT..... | p.34 |

➤ **Outiller pour être acteur toute sa vie...p.9**

| | |
|--|------|
| 1- Accueil des nouveaux syndiqués..... | p.10 |
| 2- Niveau 1 - tronc commun..... | p.11 |
| 3- Niveau 2 - tronc commun..... | p.12 |
| 4-Vie syndicale pour tous les syndiqués..... | p.13 |
| 5-Rédiger un tract..... | p.14 |

➤ **Outiller pour la responsabilité..... p.15/16**

| | |
|--|------|
| 6-Animer un syndicat..... | p.17 |
| 7- Se Renforcer, s'Organiser pour GAGNER: La démarche CGT..... | p.18 |
| 8- Politique financière des syndicats..... | p.19 |
| 9- Cogitiel du syndicat..... | p.20 |
| 10- Formation de formateurs..... | p.21 |
| 11- Communication..... | p.22 |
| 12- Négociations annuelles obligatoires | p.23 |
| 13- Accidents du travail et maladies professionnelles .. | p.24 |
| 14- Initiation au droit..... | p.25 |

➤ **Outiller pour le mandat.....p.26/27**

| | |
|--|-------|
| 15- Comité Social et Economique - CSE | p.28 |
| 16- Délégué Syndical | p. 29 |
| 17- Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail -CSSCT | p.30 |
| 18-Conseiller du salarié | p.31 |
| 19- Conseiller prud'homme..... | p.32 |
| 20- Administrateur et mandaté dans la protection sociale..... | p.33 |

La formation syndicale
UD CGT46

2



Edito

Mutualiser nos savoirs et savoir-faire

Vous avez entre les mains l'offre de la formation syndicale CGT du LOT. Cet outil de mutualisation vise à aider les syndicats à bâtir leurs plans de formation afin que le maximum de syndiqués devienne acteurs et décideurs de l'activité syndicale. Il est désormais entré dans la vie de notre organisation. C'est le fruit d'un travail collectif.

Les différents stages proposés ont permis à de nombreux syndiqués de suivre une formation.

Chaque année plusieurs stages sont programmés, sachant que, rien n'est figé, des réponses seront apportées aux besoins qui émergeront inévitablement dans l'année.

Cela implique deux choses :

1. **Une réflexion collective dans le syndicat pour répondre à des besoins bien identifiés visant à outiller le syndiqué pour**
- être acteur toute sa vie, pour le mandat et pour la responsabilité.
2. **Former davantage de formateurs afin d'étoffer nos équipes d'animation des stages pour répondre aux besoins grandissants.**

En 2011 s'est tenue une initiative confédérale visant à donner un nouvel élan à la formation syndicale dans une démarche qui s'appuie notamment sur le partage des contenus, de la pédagogie et la mutualisation (UD, fédérations, région) pour enrichir l'offre de formation syndicale.

Depuis 2018, sont disponibles les nouvelles versions des formations Accueil, niveaux 1 et 2. L'appui et le renforcement des équipes pédagogiques est une priorité du collectif de formation.

Gageons que cette offre de formation syndicale du Lot contribuera à enrichir en savoir et en savoir-faire pour gagner sur les revendications en renforçant la CGT, dans l'esprit du Préambule de ses statuts:

«La CGT agit pour une société démocratique, libérée de l'exploitation capitaliste et des autres formes d'exploitation et de domination, contre les discriminations de toutes sortes, le racisme, la xénophobie et toutes les exclusions.»

Le collectif de la formation syndicale de l'UD du Lot

Pensez à consulter régulièrement le calendrier actualisé

sur notre site Internet : www.lacgt46.fr Courriel : ud46@cgt.fr Téléphone : 05.65.35.08.56



La formation syndicale : comment et pourquoi ?

La recherche d'une plus grande efficacité pour le syndicalisme est au cœur des préoccupations de la CGT. Transformer la société pour bâtir une économie durable au service de l'homme exige d'arrêter de dévaloriser le travail humain pour, au contraire, lui donner un nouveau statut permettant de développer toutes les potentialités des individus. C'est pourquoi la CGT revendique, notamment, la sécurité sociale professionnelle afin de conjuguer accès à l'emploi correctement rémunéré, déroulement de carrière avec des droits attachés à chaque personne, quelles que soient les évolutions des entreprises, le droit à une véritable formation tout au long de la vie. Pour gagner, le nombre de syndiqués est déterminant. Acteurs et décideurs, certains assumeront des responsabilités aux différents niveaux de l'organisation. Élus sur la base d'une véritable démocratie dans la vie du syndicat, ils seront les vecteurs de la mise en œuvre des objectifs fixés en commun. Ceux-ci ne pourront être atteints que par l'acquisition de savoirs et savoir-faire indispensables à l'exercice de leur mission.

La CGT entend développer une formation syndicale accessible, répondant aux besoins de chacune et de chacun, dès l'adhésion, tout au long de sa vie syndicale et au fur et à mesure des prises de responsabilités et des mandats Conformément à la **Charte de l'élu et mandaté CGT**.

Le stagiaire est au centre de la démarche pédagogique de la CGT. Pour acquérir des savoirs et savoir-faire, trois vecteurs doivent se conjuguer : la pratique (c'est en forgeant qu'on devient forgeron), la lecture de la presse syndicale (un homme, une femme informé en vaut deux)...et la formation syndicale.

La formation syndicale
UD CGT46

4



L'offre de formation syndicale CGT : mode d'emploi

Responsables du syndicat, vous avez en mains l'offre de formation syndicale CGT proposée et organisée dans le Lot par l'union Départementales. Les stages y sont proposés selon les trois familles de formation de la CGT : « Outiller pour être acteur toute sa vie », « Outiller pour la responsabilité », « Outiller pour le mandat »

Le plan de formation de l'UD Lot pour l'année est publié sur le site de la cgt46.fr qui est régulièrement mis à jour.

Outre les formations « Outiller pour être acteur toute sa vie » ouvertes à tous les syndiqués, la formation doit répondre à un réel besoin de notre organisation. Vous souhaitez qu'un adhérent de votre syndicat suive un stage.

Ce besoin s'exprime à travers le plan de formation de votre syndicat et après une décision collective. Vous indiquerez en quelques mots les motivations de votre organisation pour ce stage.

Le dossier de stage, disponible auprès de l'UD contient la description précise du stage (dates, lieu, public, but, objectifs, contenu, conditions matérielles de déroulement, fiche d'inscription, etc.) permettant de vérifier s'il correspond réellement aux attentes de votre syndicat.

Cette offre est aussi **un moyen de mutualiser des formations. Il est possible de solliciter un stage dans une autre UD (12, 31 ET 82), dans la limite des places disponibles.**



Le plan de formation du syndicat

Cette offre de formation expose le contenu et le calendrier des formations. C'est un outil pour bâtir le plan de formation du syndicat avec les objectifs suivants :

- créer les conditions pour que tout nouvel adhérent à la CGT acquière, dès son adhésion, les connaissances et les savoir-faire Nécessaires pour participer à la vie du syndicat.
- assurer à chaque adhérent, tout au long de sa vie syndicale, l'accès à une formation permanente.
- S'assurer que toute prise de responsabilité soit accompagnée d'une formation. Concrètement, la formation syndicale doit répondre aux besoins des syndiqués et de leur organisation. Il convient donc de les recenser. C'est pourquoi, sans plus attendre, la direction du syndicat prépare une réunion des syndiqués avec, à l'ordre du jour, la formation syndicale pour l'année, en tenant Compte des trois objectifs ci-dessus.

Hormis les formations d'accueil qui peuvent être organisées par le syndicat ou par les unions locales si nécessaire, les stages « Outiller pour être acteur toute sa vie » sont, en général, organisés par les UD. Les formations « Outiller pour la responsabilité » et Outiller pour le mandat » sont organisées par les UD et le comité régional, via l'IRT.

Le plan de formation n'est pas un outil figé pour le cours de l'année entière. Un syndicat peut avoir des besoins non couverts par l'offre de formation .Dans ce cas, rapprochez-vous du responsable à la formation de l'UD qui pourra, après évaluation, vous proposer une action de formation spécifique adaptée. Au cours de l'année, des offres de formations nouvelles pourront être proposées, en fonction des nécessités exprimées par les organisations.

Pour chaque stage, un contenu et des outils pédagogiques ont été élaborés. Ils doivent être respectés pour que tous les élus et mandatés CGT parlent de la même chose.

Les demandes de dossiers sont à transmettre à l'UD. Pour les formations organisées par l'IRT, c'est l'UD qui valide les Candidatures conformément aux contraintes propres au stage (effectif, pré-requis, public...



La formation syndicale
UD CGT46



6



Les trois piliers de la connaissance syndicale

La construction des connaissances nécessaires à tout syndiqué, responsable, élu ou mandaté repose sur : la formation syndicale, l'information, l'activité.

- **La formation syndicale**

Les droits à la formation syndicale existent. Pourtant, ils sont insuffisants : on ne peut pas compter que sur les seuls stages pour construire les connaissances indispensables à l'action.

- **L'information**

Les parutions confédérales, fédérales, régionales, les journaux d'UD, la presse syndicale sont source de connaissances, de références, d'informations nécessaires à l'analyse, au débat, à la construction d'alternatives.

On trouve, entre autres,

- **au plan national** : Ensemble, le mensuel de tous les syndiqués, la Nouvelle Vie Ouvrière (NVO), le magazine de la CGT qui s'adresse à tous les syndiqués en responsabilités : représentants du personnel, élus et mandatés, membres des commissions exécutives de syndicats, d'UL, d'UD, etc. , le Peuple, pour connaître les positions de la CGT sur des sujets revendicatifs ou de société, la Revue Pratique de Droit Social, pour s'informer des évolutions juridiques.
- **Au plan régional** : le bulletin d'information de la CGT Midi Pyrénées aux militants.
- **Au plan départemental** : le journal de l'UD, le Salarié du Lot, sans oublier le site Internet : www.lacgt46.fr
- **L'activité syndicale** par elle-même contribue à l'acquisition ou à la consolidation de savoirs et de savoir-faire.

Les rendez-vous syndicaux tels les forums, les colloques ou les journées d'étude y participent, sans être les seuls.

Un peu partout et sur des sujets très divers (services publics, emploi, développement industriel...), la CGT est à l'initiative. Rapprochez-vous de votre UD, de votre UL, de votre fédération.

- *« les aider par la discussion, la formation syndicale, des abonnements aux diverses publications de la CGT ou à des revues spécialisées, afin que les élu(e)s et mandaté(e)s se forment tout au long de leur mandat »*

(Charte de l'élu et mandaté CGT)

La formation syndicale
UD CGT46

7



Les droits à la formation syndicale

On distingue des droits différenciés pour les salariés de droit privé (code du travail) et ceux de droit public (fonction publique d'état, territoriale ou hospitalière).

- **Le privé**

Le congé de formation économique, sociale et syndicale (CFESS) concerne, sous conditions, tous les salariés, y compris les privés d'emploi. **Le droit est de 12 jours par an pouvant être porté à 18 jours pour les animateurs de stages.**

La formation est assimilée à une période de travail effectif pour le calcul des droits.

Vous devez déposer la demande de congé de formation auprès de l'employeur 30 jours minimum avant la date du début du Stage sauf accord d'entreprise plus favorable pour le salarié.

Vous devez vous assurer que votre demande a bien été reçue, soit par un récépissé de son dépôt, soit en l'envoyant par lettre Recommandée avec accusé de réception.

Le congé est de droit sauf si l'employeur estime, après accord du comité d'entreprise que l'absence est préjudiciable à la production et à la bonne marche de l'entreprise. Tous refus doit être notifié et motivé à l'intéressé dans les 8 jours suivant le dépôt de la demande de formation.

Des mandats ouvrent droit à un temps de formation complémentaire. Les conditions d'accès et de rémunération y sont spécifiques. Il s'agit :

- du congé de formation économique des membres du CSE,
- du congé de formation des membres des CSSCT,
- du congé de formation des conseillers prud'hommes.

- **Le public**

Le congé de formation syndicale est ouvert, sous conditions, aux fonctionnaires et agents non titulaires.

Il est d'une durée de 12 jours par an. Dépôt de la demande de congé de formation auprès de l'employeur 30 jours minimum avant la date du début du Stage, réputé accordé à défaut de réponse 15 jours avant le stage.

|



La formation syndicale
UD CGT46

8



Outiller pour être acteur toute sa vie

C'est une des trois familles de stages proposés par la CGT. Ouverts à tous les syndiqués, ces stages ont vocation à les équiper pour être acteurs de la bataille des idées, en connaissant mieux les fondamentaux de la CGT, ses orientations et son organisation démocratique ainsi que le fonctionnement du monde économique et social dans lequel nous évoluons. Ces stages ouvrent sur une culture générale syndicale indispensable au débat avec les salariés de l'entreprise et avec tous les citoyens hors de l'entreprise.

- **1- Accueil des nouveaux syndiqués.....p.10**
- **2- Niveau 1 - tronc commun.....p.11**
- **3- Niveau 2 - tronc commun.....p.12**
- **4- Vie syndicale pour tous les syndiqués.....p.13**
- **5- Rédiger un tract.....p.14**



1 Accueil des nouveaux syndiqués

- **Durée** : 2 jours
- **Public** : Nouveaux syndiqués, salariés non adhérents intéressés par la question syndicale.
- **But** : Permettre à tout nouvel adhérent d'acquérir, dès son adhésion, les connaissances et les savoir-faire nécessaires pour participer à la vie de son syndicat.
- **Objectifs** : Recevoir un premier bagage permettant de participer à la vie syndicale.
- **Contenu** : Approche des conceptions de la CGT d'aujourd'hui, de son fonctionnement, de ses structures, de son histoire...

Le fonctionnement du syndicat (démocratie syndicale, fonctionnement, cotisations, structures, formations...)

Les responsabilités, les organes de représentation du personnel : délégué syndical, membre des CSE, membre des CSSCT, membre des commissions administratives paritaires, membre des commissions techniques paritaires dans le public.



La formation syndicale
UD CGT46

2

Niveau 1 - tronc commun

- **Durée** : 8 jours – 2 modules de 3 jours et 1 de deux
- **Public** : Tous les syndiqués
- **But** : Apporter à chaque syndiqué, ancien ou nouveau, les connaissances lui permettant de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des orientations de son organisation.
- **Objectifs** : Décider et participer activement à la vie de son organisation, en commençant par son syndicat.
- **Contenu** : La diversité du salariat d'aujourd'hui, l'élaboration des revendications, le fonctionnement de la société, le syndicalisme et les orientations de la CGT.



3

Niveau 2 - tronc commun

• Le stage est divisé en 2 parties qui doivent être suivies dans l'ordre.

• Conçu comme un approfondissement du niveau 1, le niveau 2 est une formation qui vise à outiller les militants pour leur permettre de faire face à tous les types d'actions syndicales et en particulier d'articuler l'activité dans son entreprise et en dehors. Le but est d'élargir l'horizon de réflexion et en particulier d'appréhender les questions relatives à : la transformation du travail, les propositions de la CGT pour faire face à la crise du capitalisme, la construction du rapport de force, la mondialisation, le syndicalisme international, l'emploi dans le territoire.

***Partie 1** - prérequis : **Niveau I**

- – La CGT et la transformation du travail ; emploi et organisation du travail ;
- – Le système capitaliste, sa crise, nos solutions ;
- – Construire le rapport de force.

***Partie 2** - prérequis : **Niveau II 1^{ère} partie**

- – La mondialisation et clés d'analyse ;
- – Les institutions internationales, firmes multinationales et intervention syndicale ;
- – Les institutions européennes et intervention syndicale ;
- – L'emploi industriel, les services, les services publics et construire les revendications dans le territoire.

La formation syndicale
UD CGT46

12



4 Vie syndicale pour tous les syndiqués

- **Durée** : 3 jours
- **Public** : Tous les syndiqués, quelle que soit leur catégorie socioprofessionnelle, engagés dans l'activité syndicale.
- **But** : Cette session a pour but de transformer notre qualité d'intervention et de vie syndicale à tous les niveaux, en commençant par les lieux de syndicalisation.
- **Objectifs** : Participer à l'animation de la vie syndicale CGT avec les autres syndiqués, les autres salariés, dans et hors de l'entreprise, pour le développement du rapport de forces.
- **Contenu** : Construire dans son organisation, sur son terrain, une démarche ancrée sur la satisfaction des besoins sociaux des êtres humains. Être la CGT de tous les salariés (mixité, précarité, racisme...). Les démarches revendicatives et d'organisation. Syndicalisme espace de liberté, de citoyenneté. Syndicalisme rassemblé. Syndicalisme de proximité. Animer et organiser la démocratie pour atteindre les objectifs définis par les syndiqués...
- **Pré-requis** : Avoir suivi le Niveau 1

La formation syndicale
UD CGT46

13



5

Rédiger un tract

- **Durée** : 2 jours
- **Public** : Tous les syndiqués, quelle que soit leur catégorie socioprofessionnelle, qu'ils aient ou non une responsabilité au sein de l'organisation.
- **But** : Donner aux syndiqués les premiers éléments pour favoriser dans les entreprises la communication écrite pour la participation des salariés à la réflexion, au débat et l'action revendicative.
- **Objectifs** : Identifier l'activité d'information et de communication à partir de la rédaction d'un tract et de la place de « La Nouvelle Vie Ouvrière » dans la communication de la CGT.
- **Contenu** : Le tract : rôle dans la communication du syndicat, indications élémentaires pour sa rédaction, idées pour sa présentation.
La presse syndicale CGT. Notre communication élément vital de la vie démocratique. Éléments sur une stratégie de communication

La formation syndicale
UD CGT46

14



Outils pour la responsabilité

- Tout syndiqué peut être appelé à exercer une responsabilité particulière dans l'organisation ; Outiller à la prise de responsabilité est l'affaire du collectif, de ceux qui en assument l'animation et de celui qui l'accepte. Cet accompagnement passe, entre autres, par les formations.
- Les responsabilités syndicales sont nombreuses et variées. Elles peuvent être propres à chacune des structures syndicales (syndicat, union locale ou départementale, collectif professionnel, etc.). Elles sont bien définies comme, par exemple, secrétaires généraux, responsables à la politique financière, utilisateurs du Cogitiel, formateurs, animateurs de la vie syndicale...
- *«Le syndicat doit permettre aux mandatés d'exercer leurs missions dans les meilleures conditions. Il doit veiller à ce que le mandaté participe à la vie du syndicat, de l'organisation dans laquelle il a des responsabilités.»*
- *(Charte de l'élu et mandaté CGT)*

La formation syndicale
UD CGT46

15



Outiller pour la responsabilité: formations

- **6- Animer un syndicat.....p.17**
- **7- Se Renforcer, s'Organiser pour GAGNER: La démarche CGT.p.18**
- **8- Politique financière des syndicats.....p.19**
- **9- CoGiTiel au syndicat.....p.20**
- **10- Formation de formateurs.....p.21**
- **11- Communication.....p.22**
- **12- Négociations annuelles obligatoiresp.23**
- **13- Accidents du travail et maladies professionnellesp.24**
- **14- Initiation au droit.....p.25**

La formation syndicale
UD CGT46

16



6

Animer un syndicat

- Durée : jours en 2 modules (2x3 jours)
- Public : Secrétaires généraux de syndicats, actuels ou futurs.
- Objectifs : À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de définir les actions à mettre en œuvre pour animer un syndicat au sens du 49e congrès confédéral.
- Contenu : Mettre en œuvre la démarche de la CGT : clés d'analyse.
- La démarche de la CGT : une approche concrète.
- Principes du travail collectif.
- Pré-requis : Avoir suivi le niveau 1

La formation syndicale
UD CGT46

17



7 Se Renforcer et s'Organiser pour GAGNER : La démarche CGT

- **Durée** : 3 jours
- **Public** : Les membres du bureau du syndicat.
- **But** : A travers la réappropriation de la démarche CGT dans les 3 grands moments de la vie du syndicat que sont les élections professionnelles, la syndicalisation ou la démarche revendicative, renforcer notre organisation pour être plus efficace et gagner.
- **Objectifs** : Renforcer le syndicat et trouver les leviers pour GAGNER .
- **Contenu** : A partir d'un des 3 moments clé que vit ton syndicat (préparation élection, préparation projet de syndicalisation, préparation d'une action revendicative), établir un plan de travail pour mettre œuvre la démarche CGT dans ton entreprise ou service avec l'ensemble des élus et syndiqués pour GAGNER.
- **Pré-requis** : Vouloir GAGNER aux élections, vouloir GAGNER en syndicalisation, vouloir GAGNER nos revendications, et renforcer notre CGT.

La formation syndicale
UD CGT46

18



8 Politique financière des syndicats

- **Durée** : 2 jours
- **Public** : Responsables ou futurs responsables de la politique financière et de la trésorerie du syndicat, membres ou futurs membres des Commissions Financières et de Contrôle (CFC).
- **Objectifs** : Appréhender l'importance et les enjeux de notre politique financière, connaître et maîtriser les outils à notre disposition.
- **Contenu** : Les fondements de notre politique financière. Les outils du trésorier. Importance et rôle de la CFC. CoGÉTise et CoGiTiel. Tenue des comptes, bilans financiers et budgets prévisionnels. Le trésorier dirigeant à part entière du syndicat.

La formation syndicale
UD CGT46

19



Le CoGiTiel

- **Durée** : 2 jours
- **Public** : Militants des syndicats utilisateurs (ou futurs utilisateurs) de l'outil confédéral CoGiTiel
- **Objectifs** : Être capable d'utiliser le CoGiTiel, logiciel informatique de gestion des données essentielles de la vie du syndicat.

Le CoGiTiel, c'est quoi ?

Logiciel informatique issu des décisions de congrès visant à faire du syndiqué l'élément moteur de notre syndicalisme, le CoGiTiel est l'outil pour la vie syndicale. Il permet de :

- gérer les éléments essentiels de la vie du syndicat, en lien avec les différentes structures auxquelles il adhère , de partager des données communes tout en gardant une autonomie de fonctionnement pour soi-même.

Il couvre tous les champs de la vie du syndicat, de l'union locale, l'union départementale, la fédération, la région ou la confédération. Il répond au souci de chaque structure de maîtriser son champ d'intervention en termes de déploiement, vie syndicale, politique financière, formation, communication....



Formation de formateurs

- **Durée** : 5 jours
- **Public** : Les militants intervenant sur tout stage CGT ou appelés à intervenir
- **But** : Développer les capacités nécessaires à tous nos formateurs pour animer aisément un thème ou un stage avec la pédagogie favorisant la participation active des stagiaires.
- **Objectifs** : Mettre en œuvre la démarche pédagogique CGT en harmonie avec sa démarche syndicale. Etre équipé pour préparer, animer un thème ou une session de formation.
- **Contenu** : Les conditions favorables à l'apprentissage des adultes. Apprendre à définir des objectifs de formation, à construire un plan de progression pédagogique, à préparer et animer un débat formateur, à réaliser l'évaluation d'un stage. La complémentarité entre animateurs du stage et intervenants sur un thème.
- **Pré-requis** : Avoir suivi le stage Niveau 1

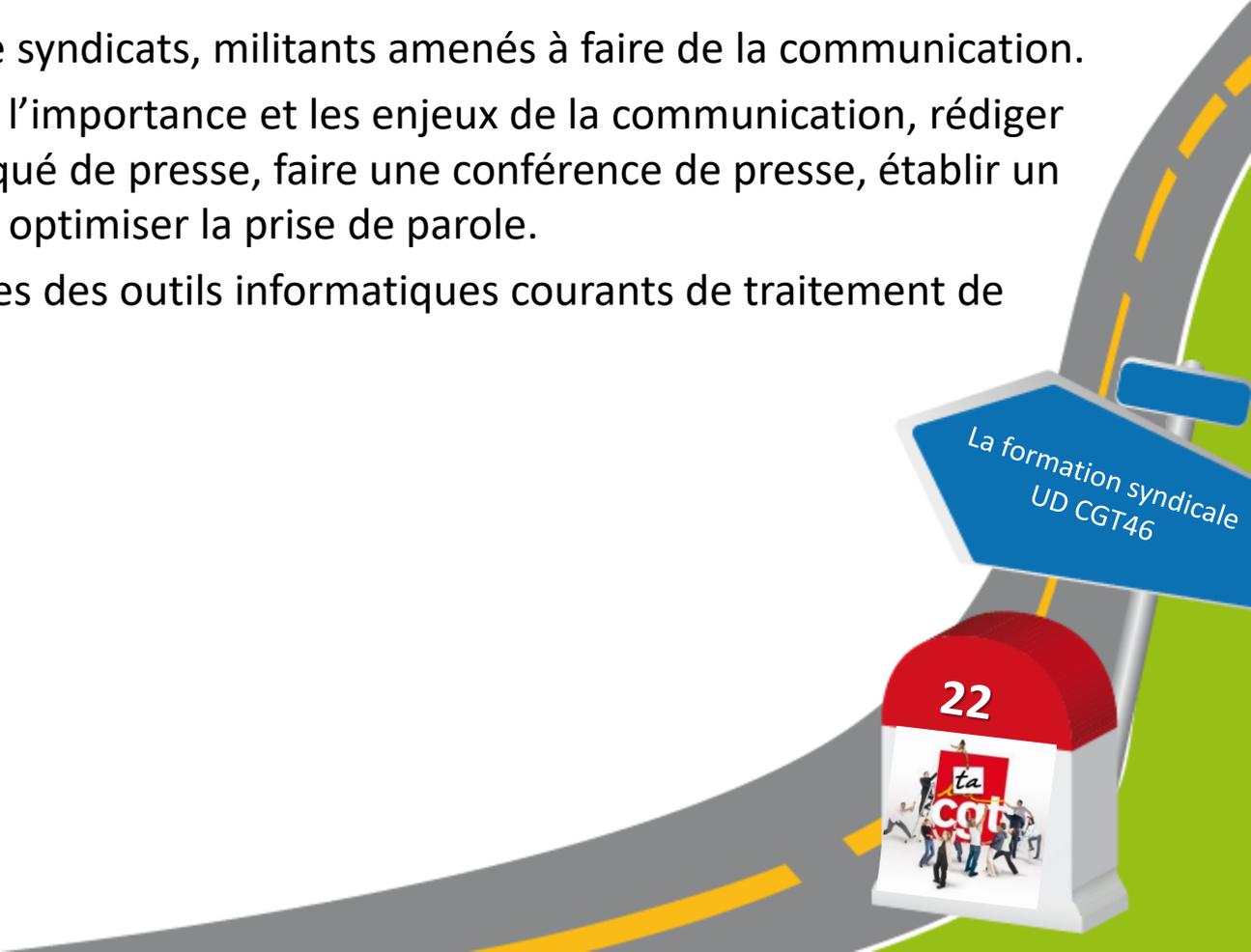
La formation syndicale
UD CGT46

21



Communication

- **Durée** : 3 jours
- **Public** : Responsables de syndicats, militants amenés à faire de la communication.
- **Objectifs** : Appréhender l'importance et les enjeux de la communication, rédiger un tract et un communiqué de presse, faire une conférence de presse, établir un plan de communication, optimiser la prise de parole.
- Connaissances minimales des outils informatiques courants de traitement de texte.



La formation syndicale
UD CGT46

22



Négociations annuelles obligatoires (NAO)

- **Durée** : 2 jours
- **Public** : Militants d'entreprises participant aux négociations annuelles, élus du personnel, délégués syndicaux.
- **But** : Acquérir des éléments immédiatement mobilisables pour investir les négociations annuelles obligatoires selon la démarche syndicale CGT.
- **Objectifs** : Construire un projet d'action qui permette d'aboutir à la signature d'un accord dans l'entreprise selon la démarche syndicale de la CGT.
- **Contenu** : L'enjeu de la démarche de négociation pour la CGT. L'approche de la négociation par les autres organisations syndicales et par le patronat. Les thématiques des négociations annuelles obligatoires.
La construction par chaque stagiaire d'un projet d'action.
- **Pré-requis** : Avoir un projet de négociation

La formation syndicale
UD CGT46

23



Accidents du travail et maladies professionnelles (ATMP)

- **Durée** : 2 jours
- **Public** : Salariés de droit privé, délégués syndicaux, délégués du personnel, membres des comités d'entreprise, membres des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.
- **Objectifs** : Mieux répondre aux problématiques liées à la prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles. Les conditions d'interventions efficaces. Appréhender la démarche de la CGT sur la santé au travail.
- **Contenu** : En fonction des thématiques retenues en lien avec le service de prévention de la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail et traitant de la santé des travailleurs à l'entreprise comme, par exemple :
Les risques psychosociaux, les troubles musculo-squelettiques, les risques chimiques, l'amiante, etc....

La formation syndicale
UD CGT46

24



Initiation au droit

- **Durée** : 2 jours
- **Public** : Les délégués syndicaux, les élus du personnel, les militants des syndicats du secteur privé ou du secteur public, des unions locales...
- **Objectifs** : Replacer la conquête de droits nouveaux et l'action juridique dans notre démarche revendicative et maîtriser les principes de base du droit indispensables à l'action et à la négociation collective.
- **Contenu** : L'action juridique, composante de l'activité syndicale. Décider et construire les actions judiciaires. Les sources du droit et la hiérarchie des normes juridiques.

La formation syndicale
UD CGT46

25



Outiller pour le mandat

- Tout syndiqué peut être appelé à représenter le syndicat et/ou à être présenté au nom du syndicat à une élection professionnelle, dès lors que les autres syndiqués l'ont proposé. Toute prise de responsabilité se fait sur la base du volontariat, et s'exerce dans le cadre et sous la responsabilité du collectif.
- Les formations de cette famille de stages sont ouvertes aux syndiqués qui occupent des mandats, qu'ils soient élus ou présentés par l'organisation syndicale, dans l'entreprise ou en dehors de l'entreprise.
- Les mandats syndicaux sont d'une grande variété : délégué syndical, membre du CSE , conseiller du salarié, conseiller prud'homme, administrateur à la Sécurité sociale...
- *«La structure de la CGT qui mandate un syndiqué doit veiller à ce que le syndiqué se forme.» (Charte de l'élu et mandaté CGT)*

La formation syndicale
UD CGT46

26



Outiller pour le mandat: les formations

- **Outiller pour le mandat.....p.26**
 - Formations.....p.27
 - **15- Membres des CSE.....p.28**
 - **16- Délégué Syndical.....p.29**
 - **17- Membre du CSSCT.....p.30**
 - **18- Conseiller du salariép.31**
 - **19- Conseiller prud'homme.....p.32**
 - **20- Administrateur et mandaté dans la protection sociale.....p.33**

La formation syndicale
UD CGT46

27



Membre des comités sociaux et économiques CSE

15

- **Durée** : 5 jours
- **Public** : Les élus du personnel au CSE.
- **But** : Acquérir les bases pour accomplir le mandat d'élu au CSE en conjugaison avec la démarche syndicale CGT.
- **Contenu** : Les droits, les moyens et le fonctionnement du CSE en lien avec l'activité syndicale. Les prérogatives et attributions économiques du CSE. La comptabilité dans l'entreprise et l'intervention syndicale. Le champ de la santé dans l'activité du CSE. L'activité sociale, sportive et culturelle du comité social et économique. L'intervention syndicale sur la formation professionnelle et continue

*La prise en charge des frais pédagogiques doit être validée en CSE.
La prise en charge doit être validée au préalable à partir des courriers spécifiques.
Un PV de délibération doit acter de la prise en charge de ces frais de formation.*

La formation syndicale
UD CGT46

28



Délégué syndical

- **Durée** : 2 jours
- **Public** : Les délégués Syndicaux
- **But** : Donner à chaque militant les moyens d'exercer au mieux son mandat de délégué.
- **Contenu** : Connaître les missions des délégués Syndicaux.

L'utilisation du code du travail. Connaissances de base sur la société.

La démarche revendicative de la CGT ancrée sur la satisfaction des besoins sociaux.

La réunion avec l'employeur : savoir la préparer, y participer et en rendre compte.

La formation syndicale
UD CGT46

29



Membre de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)

- **Durée** : 5 jours
- **Public** : Les élus au CSE ou à la CSSCT
- **But** : Cette formation a pour but de donner aux nouveaux élus les bases pour accomplir leur mission dans l'intérêt des salariés et en conjugaison avec les orientations de la CGT.
- **Objectifs** : Les participants seront capables de : restituer les orientations de la CGT en matière de travail, de santé et de prévention ; d'assumer les principales tâches de l'élu au CSE.
- **Contenu** : Les concepts de santé, travail et prévention et l'importance de la démarche de l'élu CGT. Les institutions à disposition du CSE et leur rôle respectif. L'accident du travail et la maladie professionnelle. Le champ de la santé dans l'activité des CSE. Les liens nécessaires entre l'activité revendicative du syndicat, l'action du CSE, de la CSSCT et des élus CGT ; des pistes pour les rendre effectifs dans leur activité. Accidents du travail et maladies professionnelles. Les risques psychosociaux. La médecine du travail. Le handicap et le maintien dans l'emploi.

*La prise en charge des frais pédagogiques doit être validée en CSE.
La prise en charge doit être validée au préalable à partir des courriers spécifiques.
Un PV de délibération doit acter de la prise en charge de ces frais de formation.*

La formation syndicale
UD CGT46

30



Conseiller du salarié

- **Durée** : 3 jours
- **Public** : Conseillers du salarié expérimentés, membres du collectif d'accueil syndical et de défense des salariés de l'UL ou de l'UD.
- **But** : Permettre à l'ensemble des conseillers du salarié d'approfondir, d'actualiser leurs connaissances tout au long de l'exercice de leur mandat.
- **Objectifs** : Faire le point sur l'expérience acquise par le conseiller du salarié. Approfondir les connaissances et savoir-faire syndicaux, juridiques et relationnels nécessaires pour l'exercice du mandat.
- **Contenu** : La mission, le statut du conseiller du salarié ; la conception CGT du mandat et nos propositions pour améliorer l'efficacité de la fonction. L'animation de l'activité des conseillers du salarié au sein de l'U.D.

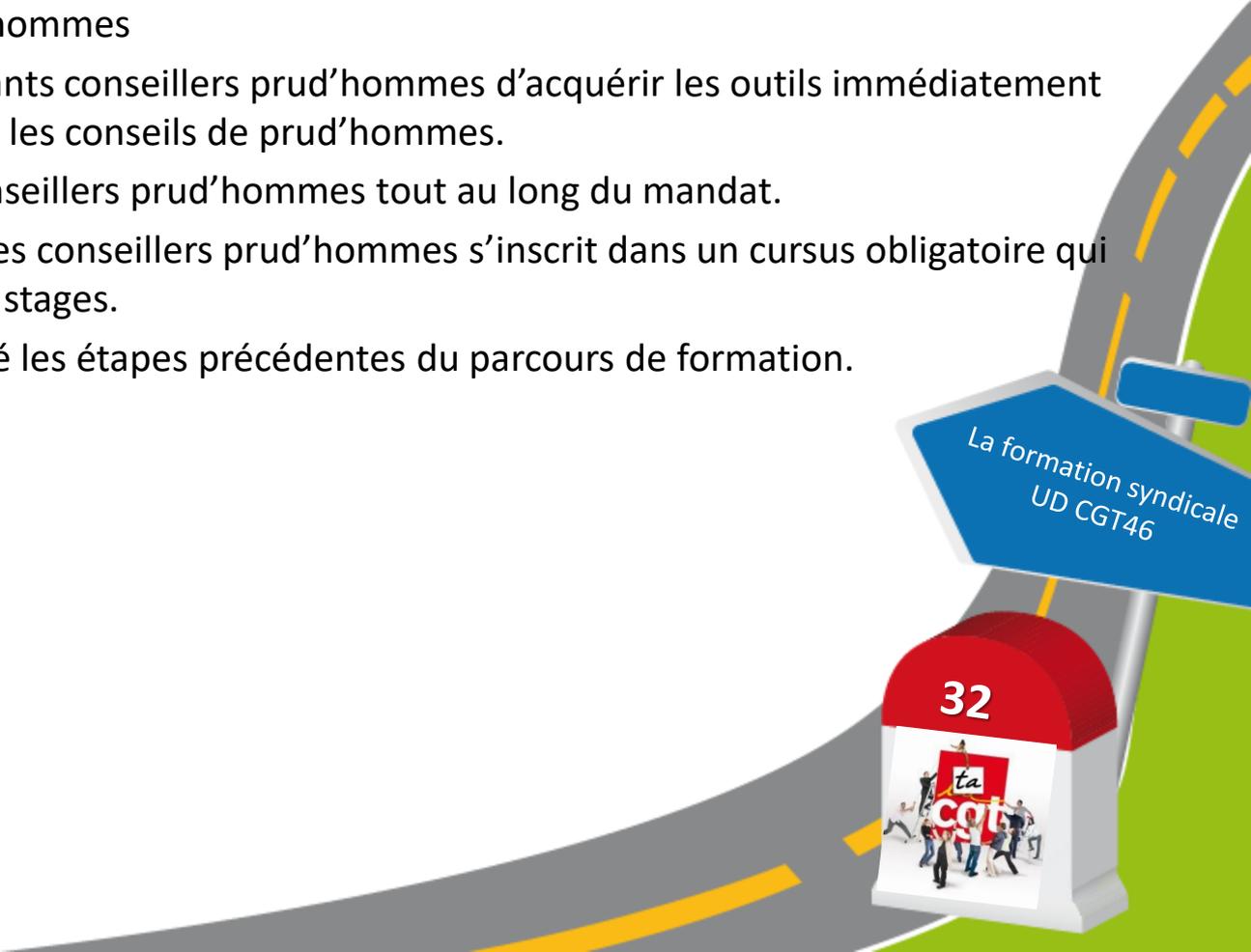
La formation syndicale
UD CGT46

31



Conseiller prud'homme

- **Durée** : Variable selon les formations
- **Public** : Conseillers prud'hommes
- **But** : Permettre aux militants conseillers prud'hommes d'acquérir les outils immédiatement mobilisables pour investir les conseils de prud'hommes.
- **Objectifs** : Outiller les conseillers prud'hommes tout au long du mandat.
- **Contenu** : La formation des conseillers prud'hommes s'inscrit dans un cursus obligatoire qui se déroule sous forme de stages.
- **Pré-requis** : Avoir effectué les étapes précédentes du parcours de formation.



La formation syndicale
UD CGT46

32



Administrateur, conseiller et mandaté dans la protection sociale (y compris mandatés au Pole Social)

- **Durée** : 3 jours
- **Public** : Administrateurs et conseillers des caisses de sécurité sociale, mutuelles, Mutualité sociale agricole, animateurs des secteurs protection sociale des UD et des secteurs professionnels
- **Objectifs** : Acquérir des repères historiques en matière de protection sociale.
Percevoir les évolutions et appréhender les enjeux.
S'approprier les propositions de la CGT.
Situer la place et appréhender le rôle des mandatés en lien avec la charte des élus et mandatés.

La formation syndicale
UD CGT46

33



Les autres formations de la CGT

- Ce livret sur l'offre de formation répertorie les formations syndicales proposées par l'UDCGT du Lot. Mais il en existe d'autres proposées par la CGT.
- Les Formations proposées par l'Institut Régional du Travail: <http://www.cgt-midipyrenees.com/>
- Les formations proposées par les fédérations
- Ces formations sont souvent en lien plus direct avec les problématiques des branches professionnelles, les métiers, les statuts... Renseignez-vous auprès de votre fédération.
- Les formations proposées par la confédération
- La Formation Syndicale CGT propose de nombreuses formations tous les ans. Le calendrier confédéral est disponible sur le site de la formation syndicale CGT (www.formationsyndicale.cgt.fr, menu de gauche, cliquer sur «calendrier confédéral.»)

➤ Voici quelques thèmes proposés à des publics définis :

Animateurs DLAJ, Culture et travail, Défenseur syndical et accueil, Indécosa : banque, crédit, surendettement, Privés d'emploi : animer un collectif, Syndicalisme et parentalité : un champ en mutation pour des droits nouveaux,

Prospective et territoires, Union européenne : politique extérieure,

Comités d'entreprise européens : activité CGT dans les CEE, Comptes des entreprises et intervention syndicale, Égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes

Retraite : administrateurs des caisses de retraite, Travail et handicap, etc.

